

Séance du 7 septembre 1980 -
Élection au Sénat

Procès-verbal de l'élection d'un délégué
et de trois suppléants.

L'an mil neuf cent quatre-vingt, le sept septembre à neuf heures,
le Conseil municipal de la commune de Bombardier s'est réuni au
lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^e Allary, Maire.
Etaient présents :

M^e Allary Ernest
Fur et Fernand
Bordron Robert
Gauédo Onésime
Faure Hubert
Philippeau Louis
Joseph Richard
Mazière Alain Robert
Deroueix Yves
M^m Villet Blodie
Absent non représenté :
M^e Phivaud Guy

Conformément aux dispositions de l'article R. 133 du Code électoral, le Bureau d'arrondissement de M^e Allary, Ferret, Faure, Philippau.

Le Conseil a élu pour secrétaire M^e Philippau.

M^e le Président a donné lecture :

- 1^e des articles du Code électoral relatif à l'élection des délégués;
- 2^e du décret fixant la date à laquelle les conseils municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 28 septembre 1920 dans le département;
- 3^e de l'arrêté préfectoral concernant à cet effet les conseils municipaux.

Élection des délégués

1^e tour de scrutin

Le Président a, ensuite, invité le Conseil à procéder, dans débat, au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à neuf heures trente. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	10
à déduire : bulletins blancs et nuls :	-
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

Ont obtenu :

M ^e Allary Ernest	8 voix
M ^e Bordron Robert	1 voix
M ^e Faure Hubert	1 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

M^e Allary Ernest, né le 1.3.09 à Cambres qui a déclaré accepter le mandat.

Élection des suppléants

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

1^e tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	10
à déduire : bulletins blancs et nuls :	-
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

Ont obtenu :

M ^e Ferret Fernand	8 voix
M ^e Bordron Robert	8 voix
M ^e Guédéo Onésime	6 voix

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

M^e Ferret Fernand, né le 20.01.03 à St-Brevin-les-Pins, Deux-Sèvres, qui a déclaré accepter le mandat

M^e Bordron Robert, né le 27.08.27 à Bombois Charente, qui a déclaré accepter le mandat.

M^e Guédéo Onésime, né le 05.05.19 à Louvigné, Morbihan, qui a déclaré accepter le mandat.

La séance a été levée à dix heures. Ont signé les membres présents :

P. Allary F. Ferret H. Guédéo
R. Bordron J. Faure N. Philippau